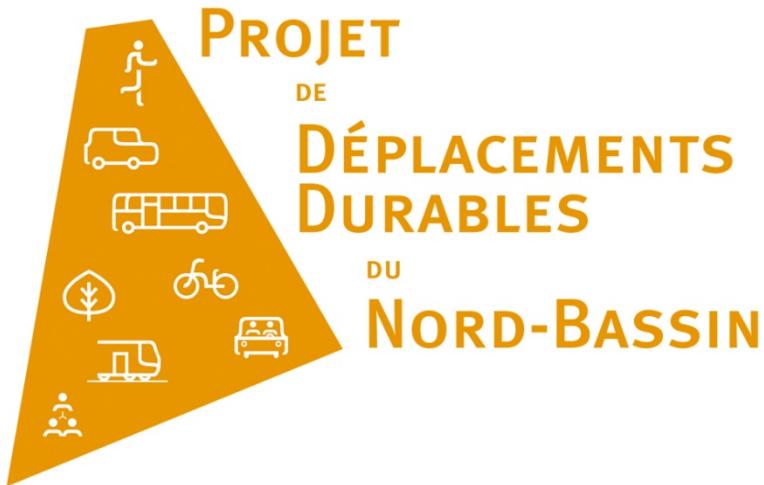




Mercredi 2 mai 2018

# COMITÉ CONSULTATIF





## INTRODUCTION

Alain RENARD, *Vice-Président du Département*

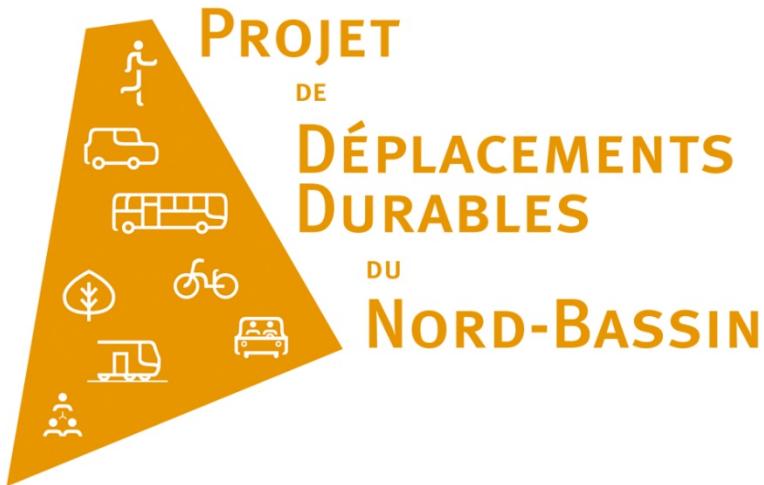
# ORDRE DU JOUR

- Introduction
- Synthèse de la **phase de pré-concertation**
- Points d'étape sur **le projet et les études**
- **Présentation des scénarios** soumis à la concertation
- Présentation de la **phase de concertation préalable**
- Tour de table des participants et échanges
- Synthèse et conclusion

---

Comité consultatif – mercredi 2 mai 2018





## SYNTHÈSE DE LA PRÉ-CONCERTATION

Renaud DUPUY, *Directeur de NEORAMA*

# BILAN QUANTITATIF DE LA PRÉ-CONCERTATION

- La phase de pré-concertation a eu lieu **sous l'égide du garant nommé par la CNDP**.
- Elle s'est articulée autour d'ateliers de travail collectifs sur **4 grandes thématiques** :
  - Développement économique et attractivité
  - Forêt et sylviculture
  - Mobilités
  - Préservation de l'environnement
- **9 ateliers thématiques** organisés
- **17 participants** par atelier en moyenne
- **106 participants uniques** à la pré-concertation
- **7 contributions volontaires** d'acteurs du territoire.

---

Comité consultatif – mercredi 2 mai 2018



# BILAN QUALITATIF DE LA PRÉ-CONCERTATION

## ■ Principaux enjeux à prendre en compte :

- La préservation du **cadre de vie** de ce territoire
- La préservation des **milieux naturels**
- L'amélioration des **offres de déplacement alternatives** à la voiture
- **La sécurisation des déplacements** et des interventions des secours
- La **cohérence** du projet avec le **développement** du territoire
- **L'accessibilité physique et géographique** des infrastructures et des services

---

Comité consultatif – mercredi 2 mai 2018



# BILAN QUALITATIF DE LA PRÉ-CONCERTATION

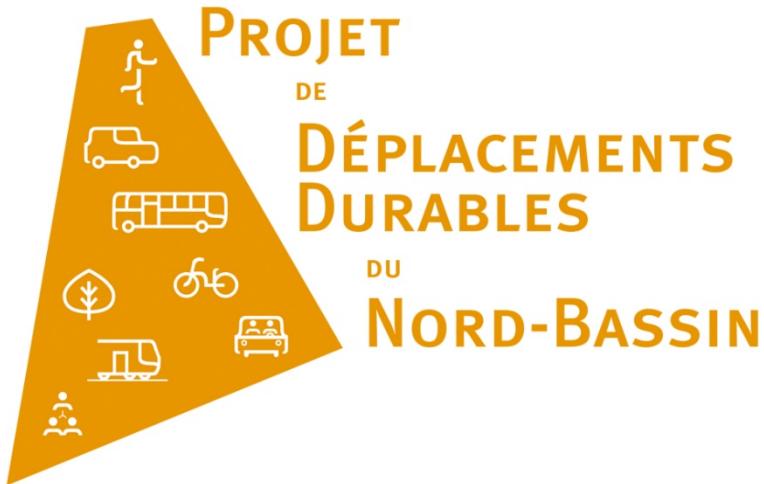
## ■ Pistes de solutions envisagées :

- Amélioration des solutions de **déplacement alternatives à la voiture** : transport en commun, mobilité douce, covoiturage
- Développement de **l'intermodalité** : pôles multimodaux, rabattement et desserte des pôles d'activités
- **Optimisation du réseau routier** existant : entretien de la voirie, orientation différenciée des flux, création ou redimensionnement de voierie, secours
- **Communication et sensibilisation des publics** : lisibilité de l'offre, pratiques touristiques en matière de mobilité, émergence de plans de déplacements d'entreprises

---

Comité consultatif – mercredi 2 mai 2018





## PRÉSENTATION DU PROJET

Alain LEDUC, *Chef de projet du PDDNB -  
Projet de Déplacements Durables du Nord-Bassin*

# MÉTHODE D'ÉLABORATION DES SCÉNARIOS

## SUR LA BASE :

- Des ateliers avec les acteurs organisés fin 2017
- Des études de diagnostic réalisées en 2016 et 2017
- Des 2 schémas « mobilités et modes doux » de la COBAN

## EN ASSOCIATION ÉTROITE AVEC LES COLLECTIVITÉS PARTENAIRES :

- La COBAN
- Le SYBARVAL
- La Région Nouvelle-Aquitaine
- Les 8 communes concernées : Lège-Cap-Ferret, Arès, Andernos-les-Bains, Lanton, Audenge, Biganos, Marcheprime et Mios

---

Comité consultatif – mercredi 2 mai 2018



# LES 2 SCHÉMAS DE LA COBAN

## Complémentarité des démarches COBAN / PDDNB

- **Objectifs** : élaborer des documents pour **exprimer une vision stratégique**, indispensable sur un territoire porteur d'enjeux et d'évolutions, tout en ayant une **portée opérationnelle**, afin d'apporter des solutions à l'amélioration des conditions de déplacement en s'intéressant à différents modes de transport.
- **25 actions** réparties dans 11 familles pour répondre à 2 objectifs généraux :
  - planifier la politique de mobilité
  - favoriser le report modal
- « **La bonne réalisation** des actions décidées par la COBAN ... est en grande partie **conditionnée à un délestage de la RD3** au profit des modes alternatifs à la voiture individuelle ».

---

Comité consultatif – mercredi 2 mai 2018



# LES 2 SCHÉMAS DE LA COBAN

## Complémentarité des démarches COBAN / PDDNB

Un socle commun d'actions pour les 3 scénarios :

- **Amélioration de l'offre existante en transports collectifs.**
- **Renforcement des pôles d'échanges existants.**
- Aménagements de sécurité afin d'améliorer les modes actifs.
- **Implantation de 5 carrefours de mobilité dans les centres urbains.**
- Incitation et accompagnement à la mise en œuvre des **plans de mobilité**.
- Développement d'une **fonction de conseil en mobilité**.
- Mise en œuvre d'une **gouvernance partagée** de la mobilité.

---

Comité consultatif – mercredi 2 mai 2018



# SINGULARITÉS DU TERRITOIRE COBAN

## Son attractivité :

- **Evolution population:** 5 ans (2008-2013) + 12% (Gironde + 6%, France +2,5%, Scot +9%)
- **Tourisme :** population triple l'été, 44% des résidences secondaires et 55% hébergements marchands du Barval
- **La richesse de son environnement :** le bassin, la forêt, les milieux naturels, les loisirs

## La mobilité :

- **Une offre réelle :** réseau TER au sud, des lignes de bus interurbaines TransGironde (610 et 601), des pistes cyclables, un transport de proximité, des aires de co-voitfrage , ...
- **Mais pas adaptée :** interconnexions, fréquences, rapidité, sécurité
- **Une forte dépendance à la voiture :** 85% des déplacements domicile travail en voiture (Gironde = 75%, France = 70%) et une très forte motorisation 93% des ménages possèdent au moins une voiture
- **Une accidentologie très élevée** sur le réseau routier (347 accidents avec 60 tués en 10 ans)

---

Comité consultatif – mercredi 2 mai 2018



# SINGULARITÉS DU TERRITOIRE COBAN

## Un territoire polarisé :

- Pas de ville centre mais :
  - des centres-bourgs, hameaux, **portes d'entrée multiples**,
  - **de nombreux pôles générateurs de déplacements** : centres urbains, établissements scolaires, zones d'activité, pôles de santé, etc.

## Mais aussi :

- **Parts modales** : transports en commun (3,1% Barval - 7,4% Gironde - 11% Métropole)
- **Pollutions bruit-air** : 1/5<sup>ème</sup> de la population vit à moins de 300m de la RD3

---

Comité consultatif – mercredi 2 mai 2018



# OBJECTIFS RETENUS ET ILLUSTRATIONS

## REPORT MODAL :

- **Faire évoluer le système global des mobilités :**
  - prendre en compte des besoins futurs
  - s'adapter aux besoins de tous les usagers
- **Améliorer l'attractivité des transports collectifs :**
  - en augmentant la fréquence et la vitesse commerciale des bus
- **Développer les reports d'usage de la voiture vers d'autres modes de déplacement:**
  - en créant de nouveaux pôles d'échanges répartis sur le territoire

---

Comité consultatif – mercredi 2 mai 2018



# OBJECTIFS RETENUS ET ILLUSTRATIONS

## SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS

- **Faciliter et sécuriser la pratique du vélo et de la marche :**
  - en améliorant la continuité des réseaux cyclables
  - en sécurisant les cheminements cyclables et piétonniers
  - en développant des sites pour le stationnement des vélos sécurisés
- **Participer au développement apaisé et sécurisé des territoires et redonner à la RD3 sa vocation de desserte locale :**
  - en rapprochant les offres de mobilités des lieux de vie et de services
  - en **apaisant la circulation de la RD3 dans la traversée des centres-bourgs**
  - en facilitant l'intervention des services de secours
  - en restreignant l'accès des centres-bourgs pour certains transports (poids-lourds, livraisons, transports de matières dangereuses)

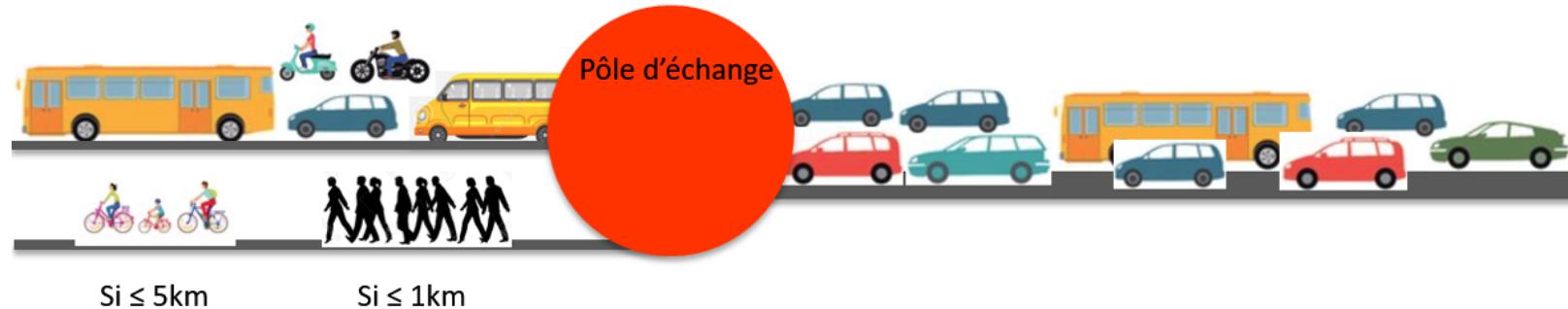
---

Comité consultatif – mercredi 2 mai 2018



# CRÉER DES PÔLES D'ÉCHANGES SECONDAIRES

Enjeux: Report modal et maillage de l'intermodalité



Réponses:

- .Créer des pôles d'échange
- .Les rapprocher des centres de vie
- .Accessibilité

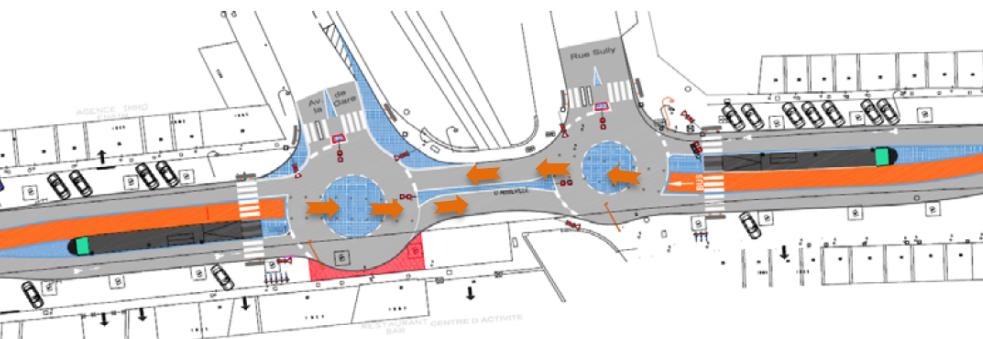
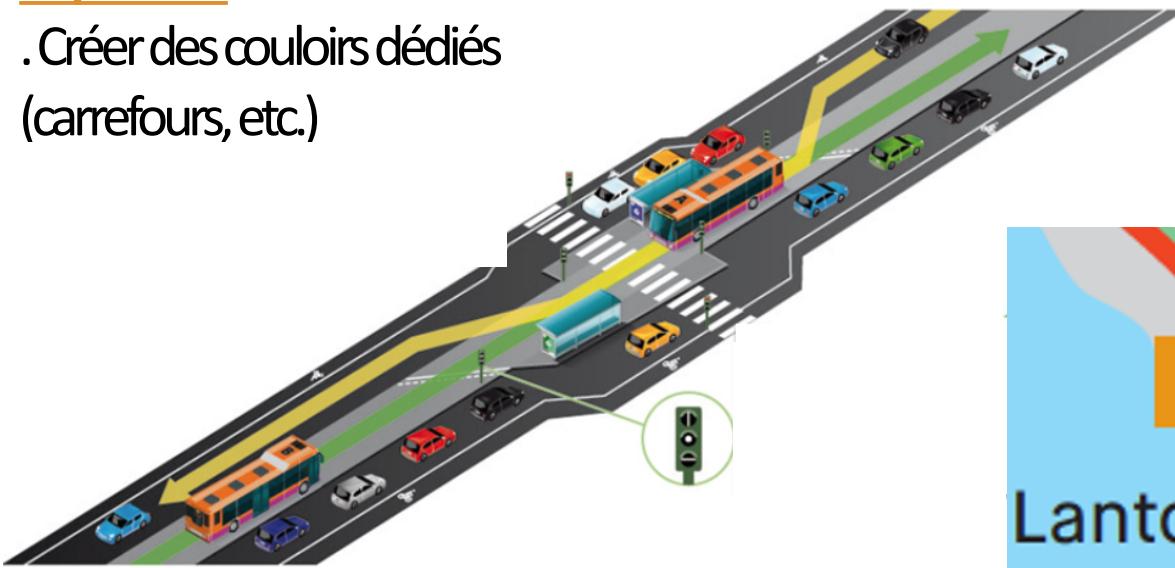


# AMÉLIORER LA VITESSE COMMERCIALE DES BUS

Enjeux: Desserte des gares, des zones d'activité, des écoles, des pôles administratif et de santé ...

## Réponses:

- . Créer des couloirs dédiés  
(carrefours, etc.)



Le bus est en site propre en entrée, et en site banal en sortie. La traversée du giratoire par le bus est matérialisée par des clous en inox.

Amiens

Source : Amiens Métropole



# APAISER LA CIRCULATION SUR LA RD3

**Enjeux:** Favoriser la vie locale, le report modal, supprimer les conflits d'usage et améliorer la sécurité.

Conforter les actions de la COBAN



Date de l'image : mai 2016 © 2018 Google



## Réponses :

- . Réduire le trafic
- . Interdire l'accès à certains usagers
- . Créer des zones de circulation apaisée



**UN PROJET DE  
MOINDRE COÛT ET DE  
MOINDRE IMPACT  
ENVIRONNEMENTAL.**

# SCÉNARIO n°1

= Actions du socle commun  
de la COBAN +

Carrefour de mobilité

↔  
Aménagement routier

↔  
Ligne 610 sur RD3 :  
2 boucles

PEI  
Pôle d'échange intermodal existant



**UN PROJET QUI AMÉLIORE  
L'ATTRACTIVITÉ DES  
TRANSPORTS EN  
COMMUN ET CONDUIT À  
UN DÉBUT D'APAISEMENT  
DE LA RD3.**

= Scénario 1 +

● Pôle d'échange secondaire

● Carrefour de mobilité

◀▶ Liaison cyclable,  
piétonne, et par  
navette

Aménagement  
de sécurité pour  
les modes doux /  
liaison cyclable  
intercommunale

◀▶ Aménagement  
routier

◀▶ Liaison routière  
complémentaire

● PEI  
Pôle d'échange  
intermodal  
existant

# SCÉNARIO n°2



**UN PROJET QUI PRIVILÉGIE  
LES MODES DOUX ET  
ASSURE UN APAISEMENT  
RENFORCÉ DE LA RD3.**

# SCÉNARIO n°3

= Scénario 2 +

● Pôle d'échange secondaire

● Carrefour de mobilité

◀▶ Liaison cyclable,  
piétonne, et par  
navette

Aménagement  
de sécurité pour  
les modes doux /  
liaison cyclable  
intercommunale

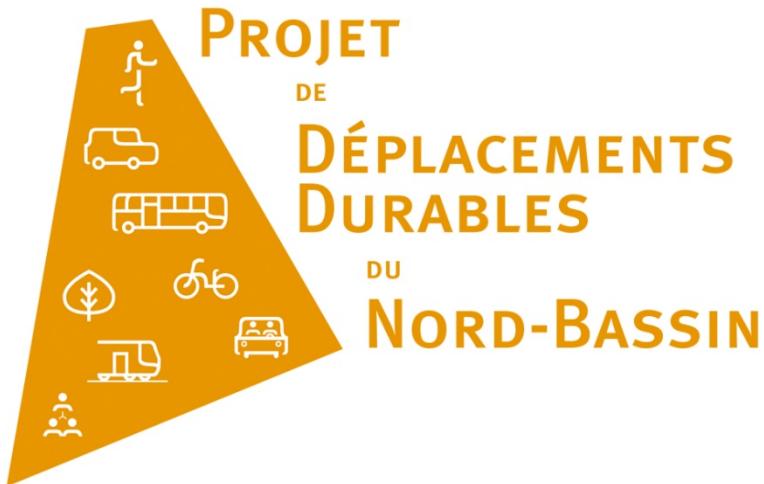
←→ Aménagement  
routier

↔ Creation  
d'une ligne de  
transport en  
commun

◀▶ Liaison routière  
complémentaire

● PEI  
Pôle d'échange  
intermodal  
existant





## PRÉSENTATION DE LA PHASE DE CONCERTATION PRÉALABLE

Renaud DUPUY, *Directeur de Neorama*

# LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Du 14 mai au 30 juin 2018, la concertation préalable vise à :

- **informer le public** sur les données du projet
- **recueillir les observations** qu'il suscite
- **faire émerger des propositions** pour l'enrichir

Elle doit permettre :

- 1) d'informer sur le projet** (objectifs et caractéristiques, avancée des études, scénarios soumis à la concertation)
- 2) d'organiser le partage d'informations et l'écoute des avis exprimés**
- 3) d'associer le public** à l'élaboration du projet
- 4) de recueillir, tout au long des études, des avis sur l'opportunité du projet**, ses enjeux socio-économiques, ses impacts sur l'environnement et l'aménagement du territoire
- 5) de faire connaître les décisions prises sur le projet** afin de favoriser la participation des acteurs et du public

---

Comité consultatif – mercredi 2 mai 2018



# LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

- **2 réunions publiques d'ouverture qui permettront de poser le cadre de la concertation préalable.**
  - **Information et expression du public** sur le projet et les modalités de concertation.
  - Elles se dérouleront sur le même format :
    - Un temps de **présentation du projet, des scénarios et des modalités de la concertation**
    - Un temps **d'expression du public** : formulation de questions et avis
- **Biganos le 15 mai à 18h30 et Andernos-les-Bains le 17 mai à 18h30.**

---

Comité consultatif – mercredi 2 mai 2018



# LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

## ■ 5 temps d'échange avec les habitants :

- 29 mai à 16h à la gare de Biganos
- 31 mai à 16h à la gare de Marcheprime
- 4 juin à 14h à la mairie de Lège Cap-Ferret
- 6 juin à 14h à la salle des fêtes de Mios – *Atelier à destination des personnes âgées*
- 23 juin à 11h sur l'esplanade Dartiguelongue à Arès

---

Comité consultatif – mercredi 2 mai 2018



# LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

- **2 ateliers participatifs** ouverts au grand public permettront de hiérarchiser les scénarios du PDDNB.
  - Pour chaque scénario :
    - Un temps de présentation
    - Un temps d'échange et de questions
    - Un temps de hiérarchisation
    - Un temps de débat final
- **Un questionnaire** permettra de recueillir **l'avis des habitants** du territoire sur les **pratiques de déplacement** et sera mis à disposition du public dans les mairies du territoire ainsi que sur le site du département.

---

Comité consultatif – mercredi 2 mai 2018



# LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

- Un dispositif dédié aux **publics spécifiques** :
  - Avec **les scolaires** le **22 mai au lycée d'Andernos-les-Bains et le 24 mai au collège d'Audenge**
  - Avec **les entreprises** le **28 mai à Audenge**
  - Avec **les personnes en insertion sociale** le **5 juin à Biganos**

---

Comité consultatif – mercredi 2 mai 2018



# LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

- **2 réunions publiques de clôture.**
    - Restitution au public de la synthèse des ateliers participatifs.
    - Information sur l'état d'avancement du projet et les évolutions pressenties.
    - Réponse aux questions et recueil des réactions et avis.
  - Elles se dérouleront sur le même format :
    - Présentation de **la synthèse des ateliers participatifs**.
    - Un temps d'**expression du public**.
- **Audenge le 27 juin à 18h30 et Arès le 29 juin à 18h30.**

---

Comité consultatif – mercredi 2 mai 2018



# LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Durant toute la période de la concertation, le public peut formuler ses avis, questions et propositions:

- **Auprès de la garante:**
  - par voie électronique : [helene.sarriquet@garant-cndp.fr](mailto:helene.sarriquet@garant-cndp.fr)
  - ou postale: *Département de la Gironde – Direction des Infrastructures – à l'attention de Madame Hélène Sarriquet – Garante de la concertation pour le PDDNB – Esplanade Charles de Gaulle – 33074 Bordeaux Cedex*
- **Via une rubrique participative sur le site du Département:** [gironde.fr](http://gironde.fr)
- **Sur les registres** dans chaque mairie du territoire
- **Via un questionnaire** mis à disposition du public en version papier dans les mairies du territoire et en version numérique sur la page dédiée au projet du site [gironde.fr](http://gironde.fr)

---

Comité consultatif – mercredi 2 mai 2018



# LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

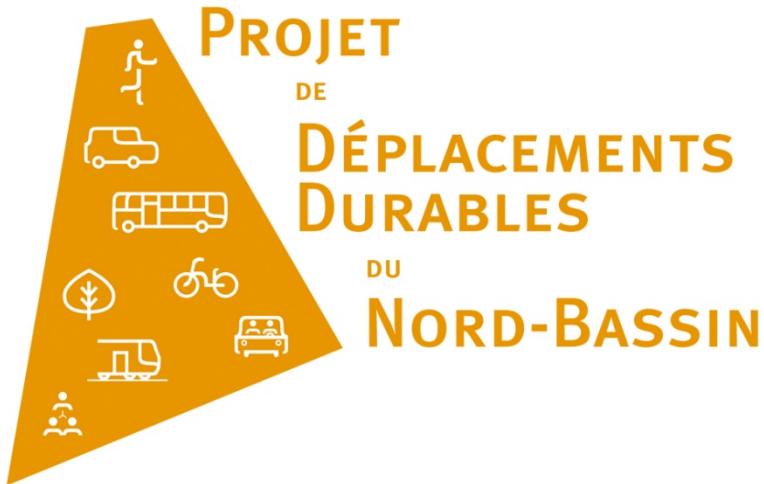
## ■ À l'issue de la concertation :

- **Un bilan de la concertation établi par la garante de la concertation** dans un délai d'un mois après la fin de la concertation :
  - Ce bilan restituera le déroulement de la concertation
  - Il sera transmis à la CNDP et aux porteurs de projet, et sera rendu public.
- **Un rapport établi par les porteurs de projet** synthétisant les avis, observations, propositions des participants et les enseignements qu'ils tirent de la démarche.
- **La communication sur les mesures que les porteurs de projet jugeront nécessaires de mettre en place** pour tenir compte des enseignements tirés de la concertation (dans un délai de deux mois après le bilan)

---

Comité consultatif – mercredi 2 mai 2018



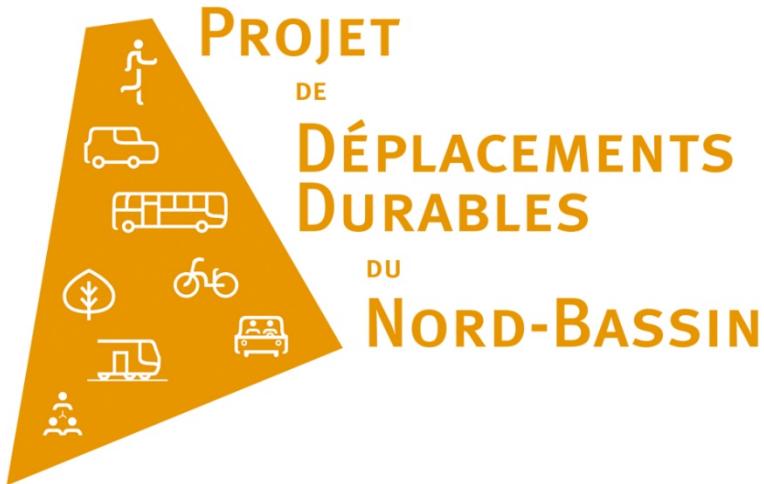


## TOUR DE TABLE DES PARTICIPANTS ET ÉCHANGES



## SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Alain RENARD, *Vice-Président du Département*



PROJET  
DE  
**DÉPLACEMENTS  
DURABLES**  
DU  
**NORD-BASSIN**

MERCI DE VOTRE ATTENTION